

Postuler maintenant

Description

Titre d'emploi	Chef de division parcs et espaces verts / Direction des travaux publics
Organisation	Arrondissement de Saint-Laurent / Direction des travaux publics / Division des parcs et des espaces verts
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi régulier
Période d'inscription	Du 8 au 29 juin 2022
Salaire	Échelle salariale (2022): 103 447 \$ à 129 308 \$ Classe FM-08
Avis de modification	

Catégorie d'emploi: Cadre administratif

Horaire: 37,5 h/semaine (selon modalités prévues aux Conditions de travail des cadres)

Adresse: 13001 Boulevard Cavendish, Saint-Laurent, H4R 2G5

Ce processus vise à pourvoir 1 poste régulier (36508). Il pourrait servir à pourvoir d'autres postes de cet emploi ou de la même famille d'emplois dont le profil recherché est similaire.

NOTRE OFFRE

L'arrondissement de Saint-Laurent est le plus important arrondissement de la Ville de Montréal en superficie (43 Km²), il bénéficie d'une localisation stratégique au cœur de l'île de Montréal, à proximité des principaux axes de transport routier et collectif de la région (autoroutes 13, 15, 40 et 520, deux stations de métro et cinq stations du futur REM). Comptant aujourd'hui plus de 104 000 résidents, Saint-Laurent se démarque par la forte croissance démographique de sa population, sa grande diversité culturelle ainsi que son dynamisme économique (locomotive économique du pôle de l'ouest avec plus de 4200 entreprises et 104 000 travailleurs).

Saint-Laurent est présentement à la recherche d'un.e chef.fe de division qui aura comme principales responsabilités de planifier, diriger et assurer le contrôle des activités reliées à la gestion du réseau des parcs et espaces verts. La personne sera appuyée par une équipe opérationnelle diversifiée composée de contremaîtres, cols bleus et cols blancs (environ 70p), en assurant un mode de gestion collaboratif axé sur l'engagement, la créativité et la compétence. Dans le cadre de vos fonctions, vous assurez la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de votre division. Vous contribuez, en collaboration avec les autres division de l'arrondissement, au développement d'une offre de services centrée sur les besoins des citoyens et répondants aux priorités stratégiques de l'arrondissement. Vous pouvez aussi être appelé à assurer la relève à la voirie et à encadrer les opérations de déneigement.

Votre mandat

Sous la gouverne du directeur des travaux publics, vous :

- Participez à l'identification des enjeux locaux de votre division. Vous élaborez et déterminez, conjointement avec la direction, les priorités annuelles et vous organisez, contrôlez et évaluez les activités de votre division dans le respect des budgets alloués.
- Assurez l'amélioration continue et l'optimisation des processus de travail de votre division dans une perspective d'efficience opérationnelle.
- Assurez la gestion et la supervision d'une équipe dont les activités visent à offrir et à maintenir des espaces verts sécuritaires et bien entretenus pour la population de l'arrondissement.
- Supervisez la programmation et l'exécution des activités de plantation et d'entretien des végétaux ainsi que des activités reliées à l'installation et à l'entretien du mobilier et des équipements sportifs et récréatifs dans les parcs.
- Participez à la préparation des études et des projets à être présentés au conseil d'arrondissement en ces matières et fournissez vos avis et conseils à la direction de l'arrondissement.
- Assurez une saine gestion des ressources humaines de votre division, en accord avec les conventions collectives, politiques et programmes en vigueur au sein de l'arrondissement. Vous identifiez les besoins d'amélioration et assurez le développement d'un climat de travail sain et des méthodes de travail efficaces et sécuritaires.
- Supervisez et coordonnez les travaux effectués par les sous-contractants.
- Assurez le suivi des demandes de services ou plaintes des citoyens relevant de votre juridiction.
- Participez au plan de mesure d'urgence de l'arrondissement.
- Participez ou gérez tout autre projet relevant de votre domaine d'expertise.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un domaine pertinent, tel que le domaine de l'horticulture ou de la foresterie idéalement
- Une formation complémentaire dans le domaine de la gestion d'équipe ou des administrations sera également un atout fortement considéré
- 6 années d'expérience pertinente en lien avec les responsabilités du poste
- 3 années en gestion ou coordination d'équipe de travail diversifiée
- Bonne connaissance des structures et du fonctionnement d'une municipalité ou expérience de travail dans un contexte de gestion en milieu syndiqué, un atout
- Capacité à s'exprimer en anglais de façon fonctionnelle
- Habiletés ou aptitudes attendues aux valeurs de l'arrondissement: Créativité et innovation; Travail d'équipe, Orientation client

Ces exigences pourraient être adaptées au besoin.

NOS AVANTAGES

Des défis d'envergure

- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

POSTULEZ MAINTENANT!

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à dotation@montreal.ca en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet.

Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à [l'Intranet](#) pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

[Postuler maintenant](#)